

# Le premier ministre guinéen présente la démission de son gouvernement

écrit par GuineePolitique© | 17 mai 2018



S'exprimant le 8 mars dernier à l'occasion de la fête des femmes, le président Alpha Condé promettait un grand remaniement ministériel dans les prochains jours. Plus de deux mois après, nous apprenons ce jeudi 17 mai 2018 la démission du premier ministre Mamady Youla et celle de son gouvernement à l'occasion du Conseil ordinaire des ministres tenu ce jour au palais Sékhoutoureya. Le bureau de presse de la présidence invite les médias à un point de presse qui sera présenté par Naby Youssouf Kiridi Bangoura, ministre d'Etat, porte-parole de la Présidence.

---

**Tullow se retire,  
Hyperdynamics SCS signe sa**

# survie en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 17 mai 2018



## Signature entre la société Hyperdynamics SCS et la Guinée pour un 2<sup>ème</sup> avenant du contrat de partage d'hydrocarbures



La Direction Générale de l'Office National des Pétroles (ONAP) annonce que Monsieur Diakaria Koulibaly, Directeur Général de l'Office National des Pétroles de la République de Guinée et Monsieur Ray Léonard, Président -Directeur Général de Hyperdynamics Corporation ont signé ce Vendredi 19 Août 2016 un protocole d'entente (PE) concernant les modalités d'une extension d'un (01) an non renouvelable du contrat de partage de production d'hydrocarbures telle qu'amendée (le CPP) jusqu'au 22 Septembre 2017.

Cette entente fait suite au retrait des partenaires Dana Petroleum et Tullow oil du consortium et à la volonté exprimée par la compagnie SCS Hyperdynamic Corporation de poursuivre le partenariat avec la Guinée dans le domaine de

la recherche et de la promotion pétrolière.

Hyperdynamics et l'Autorité Guinéenne conviennent que ce Protocole d'entente n'est pas un document juridiquement contraignant et se sont engagées à négocier par accord mutuel des documents conventionnels pour la période d'extension, au plus tard le 1er septembre 2016, incluant les conditionnalités ci-après :

- Hyperdynamics sera l'Opérateur et détiendra un intérêt de 100 % dans la Concession de Guinée.
- Le Gouvernement de Guinée accordera une extension d'un an pour la période d'Exploration actuelle, jusqu'au 22 septembre 2017.
- Hyperdynamics retiendra une superficie déterminée par accord mutuel équivalente à 23 % de la superficie actuelle de la Concession, rétrocédera la superficie restante dans des conditions de forme géométrique simple tel que prévue par le code pétrolier et s'engagera à forer un (1) puits d'exploration au large des côtes de Guinée, avec une date de commencement des travaux de forage prévue en avril 2017 pour une durée estimée de 42 jours.
- Si le puits n'est pas foré au cours de cette période d'extension d'un (1) an, Hyperdynamics sera redevable envers le Gouvernement de Guinée de la totalité ou du reliquat du budget du forage estimé à Quarante Six Millions de Dollars Américains (USD 46 000 000).
- Hyperdynamics a réaffirmé qu'en raison du retrait du CPP de Tullow et de Dana, le 15 août 2016, la société est obligée de payer toute partie non utilisée du programme de formation en vertu de l'Article 10.3 du CPP, estimée à USD 500 000, et convient de l'administrer conjointement avec l'Office National des Pétroles de Guinée.

- Le coût global de récupération concernera exclusivement les dépenses effectuées par Hyperdynamics depuis 2009 dans le cadre de la mise œuvre du CPP.

L'Office National des Pétroles (ONAP) et la compagnie SCS Hyperdynamics Corporation se réjouissent de la signature du présent protocole et s'engagent de travailler en synergie pour une meilleure réussite de ce projet dans l'intérêt majeur des parties.

**Source : Cellule de Communication du Gouvernement**

## Rappel

Depuis 2007, la Guinée exige la révision de la convention de partage d'hydrocarbures qu'elle a signée avec Hyperdynamics, estimant ses intérêts lésés. Une commission interministérielle chargée de réviser le contrat avait jugé « inconcevable » l'octroi de toute la superficie offshore du pays à une seule société. Elle avait, par ailleurs, indiqué dans son rapport que le recouvrement des coûts pétroliers et le partage de la production, prévus à l'article 1.7, était inacceptable.

Cette disposition prévoyait 10% de royalties à payer au Gouvernement et une part maximale de 75% de la production était donnée à l'entrepreneur au motif de récupérer les dépenses pétrolières.

Selon des informations rapportées par l'agence *Reuters* en mars 2014, la Guinée s'est engagée à examiner les droits accordés à la société américaine Hyperdynamics, qui détient 37 % sur un ensemble de permis couvrant 25 000 kilomètres au large du pays d'Afrique de l'Ouest – le seul d'ailleurs dans lequel cette entreprise est active.

Selon la même source, Hyperdynamics, qui compte parmi ses partenaires en Guinée le britannique Tullow Oil, est sous le coup d'une enquête du ministère de la Justice américain (Department of Justice) et de la Securities and Exchange

Commission (SEC), le gendarme de la Bourse de New-York, à propos des conditions d'obtention et du maintien de sa concession en Guinée.

Dans un courrier en date du 15 août 2016 et présenté aux officiels guinéens lors de la réunion du pacte des actionnaires qui a eu lieu à Conakry le 17 août dernier, la britannique Tullow (détenant 40% des actions) s'est retirée du consortium composé de l'américaine Hyperdynamics et de la sud coréenne Dana Petroleum pour l'exploitation de l'offshore guinéen sur une superficie de 18750 kilomètres carrés au large de la côte africaine.

[www.guineepolitique.com](http://www.guineepolitique.com)

[\*contact@guineepolitique.com\*](mailto:contact@guineepolitique.com)